

Cote du document: EB 2012/107/INF.11
Date: 27 décembre 2012
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Résumé des propositions de projet, programme et don examinées par le Conseil d'administration

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Brian Baldwin
Conseiller principal en gestion des opérations
téléphone: +39 06 5459 2377
courriel: b.baldwin@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent septième session
Rome, 12-13 décembre 2012

Pour: **Information**

Résumé des propositions de projet, programme et don examinées par le Conseil d'administration

I. Propositions de projets/programmes

1. Les propositions de projet/programme ci-après ont été approuvées par le Conseil d'administration à sa cent septième session et sont conformes au Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD).

A. Afrique de l'Ouest et du Centre

Bénin: Projet d'appui à la promotion de services financiers ruraux adaptés (EB 2012/107/R.14+Sup.1)

2. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt de 8,75 millions de DTS et un don de 8,75 millions de DTS à la République du Bénin pour contribuer au financement du Projet d'appui à la promotion de services financiers ruraux adaptés. Le FIDA a précisé que les besoins des utilisateurs finaux des services financiers ruraux adaptés avaient été évalués par l'intermédiaire du Programme d'appui à la croissance économique rurale (PACER), actuellement en cours d'exécution, ainsi que par le biais d'enquêtes de référence complémentaires. Le FIDA a en outre précisé que l'un de ses objectifs était de faire bénéficier 150 000 clients supplémentaires de nouveaux services financiers.

S'agissant du rôle joué par le Ministère de l'agriculture (MoA) dans ce projet de finance spécialisé, le FIDA a reconnu que l'idéal aurait été de placer ce projet sous la direction du Ministère des finances. Toutefois, compte tenu du rôle de supervision que ce ministère joue au Bénin en l'absence d'une banque centrale nationale, un rôle d'agent d'exécution dans ce projet pourrait conduire à un conflit d'intérêt. Le FIDA a donné au Conseil d'administration l'assurance que des mesures seront prises pour limiter le rôle du MoA en matière d'exécution. Un Comité consultatif technique sera créé et placé sous la présidence du Ministre des finances. Ce comité contribuera à résoudre les problèmes techniques associés à l'exécution de ce projet de finance rurale.

Burkina Faso: Projet de gestion participative des ressources naturelles et de développement rural du Nord, Centre-Nord et Est (Projet Neer-Tamba) (EB 2012/107/R.15)

3. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un don de 33,2 millions de DTS au Burkina Faso pour contribuer au financement du Projet de gestion participative des ressources naturelles et de développement rural du Nord, Centre-Nord et Est (Projet Neer-Tamba). Au cours de la session, le représentant de la France au sein du Conseil d'administration a posé une question relative à la complémentarité entre le projet Neer-Tamba et les projets et programmes d'autres donateurs dans le pays, en particulier la Banque mondiale et la Coopération danoise. Le FIDA a indiqué que ce projet a été élaboré en étroite coopération avec le gouvernement et qu'il sera exécuté en coordination avec le Programme national de gestion des terroirs, le Programme d'appui aux filières agro-sylvo-pastorales et le Projet d'amélioration de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire, dont le financement est assuré par la Banque mondiale, ainsi qu'avec les programmes en cours et futurs de la Coopération danoise (Programme d'appui au développement de l'agriculture au Burkina Faso et Programme en faveur de la croissance rurale et de l'emploi). Ces projets et programmes ont tous un but commun, qui est de contribuer au développement de parties prenantes ainsi que d'approches, d'instruments et de procédures durables et innovants, capables de prendre progressivement le relais du gouvernement et de ses partenaires, et spécialement les chambres d'agriculture et les organisations professionnelles, contribuant ainsi à la mise en œuvre des programmes du gouvernement comme le Programme national pour le secteur rural et la Stratégie pour une croissance accélérée et un développement durable.

B. Afrique orientale et australe

Madagascar: Mémoire du Président: Programme de soutien aux pôles de microentreprises rurales et aux économies régionales – prêt supplémentaire (EB 2012/107/R.17)

4. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt supplémentaire de 7,3 millions de DTS à la République de Madagascar pour le Programme de soutien aux pôles de microentreprises rurales et aux économies régionales (PROSPERER).

La représentante des États-Unis d'Amérique a informé le Conseil que, conformément à la législation des États-Unis d'Amérique, les États-Unis ne pouvaient pas rejoindre le consensus quant à l'approbation du Programme de soutien aux pôles de microentreprises rurales et aux économies régionales à Madagascar.

C. Asie et Pacifique

Afghanistan: Projet d'élevage et d'agriculture communautaires (EB 2012/107/R.18)

5. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi d'un don, au titre du CSD, d'un montant équivalant à 37,65 millions de DTS à la République islamique d'Afghanistan afin de financer le Projet d'élevage et d'agriculture communautaires. Des observations écrites ont été reçues, avant la réunion, de la part des représentants au Conseil d'administration du Danemark, des États-Unis d'Amérique et de la France, à propos i) de la capacité du MAIL et du DAIL d'exécuter le projet; ii) de la durabilité du projet et de sa transmission aux bénéficiaires et aux institutions gouvernementales; iii) de la viabilité commerciale et des liaisons entre les activités proposées et les marchés; iv) des risques de distorsion des mécanismes du marché; v) du fonctionnement et de la maintenance; vi) des mesures d'atténuation des risques; vii) des procédures qui seront suivies par le projet en matière de passation des marchés et de gestion financière; viii) du choix de la zone du projet et du risque de chevauchement avec des interventions financées par d'autres donateurs; ix) de la procédure d'approbation des prestataires de services présélectionnés par le Comité spécial national sur la passation des marchés; et x) du risque de conflits entre les deux groupes ethniques (Kutchis et Hazaras). Des réponses écrites ont été apportées à ces questions. Avant d'approuver le don, le représentant du Royaume-Uni (représentant également les Pays-Bas) a demandé des éclaircissements sur le processus de consultation des donateurs qui s'est déroulé pendant la préparation du projet. Il a été précisé que la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, la FAO, le PAM et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) ont été consultés au cours des diverses phases de la conception du projet. Le représentant de l'Inde au Conseil d'administration a noté qu'il conviendrait de rechercher une supervision plus étroite et une approche différenciée. Il a été confirmé que, sur la base de l'expérience du projet en cours financé par le FIDA, une supervision adéquate sera assurée pour ce projet. Reconnaissant toutefois que le FIDA aura besoin de capacités supplémentaires pour répondre aux besoins spécifiques des États fragiles, une proposition de renforcement de cette capacité sera soumise à la prochaine session du Conseil d'administration, en avril 2013.

Chine: Projet de développement agricole et rural dans le Yunnan (EB 2012/107/R.19+Add.1+Sup.1)

6. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt de 30,45 millions de DTS à des conditions ordinaires (18 ans, y compris un différé d'amortissement de cinq ans, avec un taux d'intérêt correspondant au taux de référence annuel établi par le FIDA sur une base semestrielle) à la République populaire de Chine pour contribuer au financement du Projet de développement agricole et rural dans le Yunnan. Avant de donner son approbation, le Conseil d'administration a noté que le projet était bien formulé, et s'est félicité des approches innovantes adoptées dans plusieurs domaines, notamment l'accent mis sur l'égalité entre les sexes.

D. Amérique latine et Caraïbes

Guatemala: Mémoire du Président: Programme de développement rural durable dans le département du Quiché – Prorogation du délai de signature de l'accord de financement (EB 2012/107/R.49)

7. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité la prorogation de six mois du délai de signature de l'accord de financement au Guatemala pour le Programme de développement rural durable dans le département du Quiché.

E. Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

Gaza et Cisjordanie: Mémoire du Président: Programme de gestion participative des ressources naturelles – financement supplémentaire (EB 2012/107/R.22)

8. Le Conseil d'administration a approuvé un don supplémentaire de 1,942 million de DTS à Gaza et Cisjordanie pour le Programme de gestion participative des ressources naturelles (PNERMP). Le don supplémentaire à ce programme, actuellement en cours d'exécution dans les territoires palestiniens de Cisjordanie, a été approuvé à l'unanimité. Des questions ont été posées à propos de la capacité du FIDA d'assurer la supervision directe du projet, compte tenu de la complexité du contexte, et à propos du niveau des contributions des institutions de microfinancement. Le directeur de la Division et le chargé de portefeuille de pays ont indiqué que les missions de supervision avaient été en mesure de conduire leur travail efficacement, et cité en exemple la mission de mai 2012. Le Conseil a également examiné la question de la désignation des Territoires palestiniens, à la lumière de leur récent changement de statut aux Nations Unies. Le Bureau du Conseiller juridique jouera un rôle pilote dans les consultations du Fonds visant à déterminer la démarche juridique à suivre à propos de l'éventuelle modification du nom officiel du bénéficiaire du don.

Turquie: Projet de remise en état du bassin versant du fleuve Murat (EB 2012/107/R.25)

9. Le Conseil d'administration a approuvé, sans aucune observation, un prêt du FIDA de 17,95 millions de DTS et un don du FIDA de 0,28 million de DTS pour le Projet de remise en état du bassin versant du fleuve Murat.

II. Proposition de don

10. Les propositions de don suivantes ont été approuvées par le Conseil d'administration:

Don au titre du guichet dons au secteur privé en faveur de Making Cents International (MCI) (EB 2012/107/R.26): Transposition à plus grande échelle des interventions du FIDA visant à favoriser l'emploi des jeunes en milieu rural, dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord

11. Le don proposé au titre du guichet dons au secteur privé en faveur de Making Cents International (MCI) pour la transposition à plus grande échelle des interventions du FIDA visant à favoriser l'emploi des jeunes en milieu rural, dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, a suscité plusieurs observations dont les auteurs souhaitaient obtenir des éclaircissements sur le processus ayant abouti au choix du bénéficiaire du don, sur la teneur technique du projet, ainsi que sur le flux de fonds vers cette région. Plusieurs membres du Conseil d'administration ont estimé que le rapport du Président, relativement concis, ne fournit pas suffisamment de détails. La direction du FIDA a reconnu la nécessité d'envisager une adaptation du format des Rapports du Président et de leur longueur pour les dons proposés au titre du guichet dons au secteur privé, et a invité instamment les membres du Conseil d'administration à saisir cette occasion pour participer, avec les membres du personnel des divisions régionales, à un examen des questions techniques avant les sessions du Conseil d'administration. Le Président du FIDA a souligné que les dons d'un montant important sont soumis à un processus approfondi de due diligence avant d'être soumis à l'approbation du Conseil d'administration. Le directeur de la Division a mis en évidence la pertinence de ce don, compte tenu des taux élevés de

chômage des jeunes au Proche-Orient, en Afrique du Nord et en Europe, et souligné l'occasion offerte par le don de développer dans la région des "centres d'excellence" traitant des problèmes relatifs à l'entrepreneuriat des jeunes. La proposition de don a été approuvée.

Dons au titre du guichet mondial/régional à des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI (EB 2012/107/R.50)

12. Le Conseil d'administration a accepté le principe d'une modification de la structure financière de deux dons approuvés par le Conseil le 24 septembre 2012, par le biais de la procédure de défaut d'opposition; il s'agit des dons accordés au Centre international de recherches agricoles dans les zones arides (ICARDA) pour le Programme de développement de l'agriculture de conservation intégrée cultures-élevage pour l'intensification durable des systèmes céréaliers en Afrique du Nord et en Asie centrale; et à l'International Livestock Research Institute (ILRI) pour les Mécanismes novateurs pour le développement de la filière de la viande bovine en Afrique australe; les dons seront acheminés par l'intermédiaire de la Banque mondiale, en sa qualité de mandataire du Fonds du GCRAI, et conformément au guichet n°3 de financement du Fonds du GCRAI.